



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 27 octobre 2021 — N° 5

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Émond (Richelieu) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Marie-Josée Bourbonnais pour sa contribution au rayonnement de la culture dans la région de Sorel-Tracy.

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire du Centre communautaire Le Rendez-vous des aîné-e-s de Laval.

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de souligner le geste héroïque de M. Pierre Lacroix.

Mme IsaBelle (Huntingdon) fait une déclaration afin de rendre hommage aux mairesses et aux maires sortants de la circonscription de Huntingdon.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de demander des modifications aux dispositions du projet de loi n° 2 afin d’assurer le respect des droits des personnes transgenres, non binaires et intersexuées.

27 octobre 2021

Mme Boutin (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval.

Mme Picard (Soulanges) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Maurice Chartrand, fondateur du Bar Chez Maurice.

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de Féliciter M. Jean David, lauréat du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin.

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de souligner le travail du personnel des CHSLD de la circonscription de Westmount–Saint-Louis.

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de Tourisme autochtone Québec.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, Mme Perry Mélançon (Gaspé) fait une déclaration afin de féliciter Mme Monique Doucet, lauréate du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin.

À 9 h 54, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 03.

27 octobre 2021

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme LeBel, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 7 Loi visant à faciliter le déroulement des prochaines élections générales provinciales dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et modifiant la Loi électorale

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 16 en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 7.

Dépôts de documents

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le plan stratégique 2021-2023 du Centre d'acquisitions gouvernementales.
(Dépôt n° 38-20211027)

27 octobre 2021

M. Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, dépose :

Le rapport de mise en œuvre 2018-2021 de la Loi encadrant le cannabis.
(Dépôt n° 39-20211027)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 septembre 2021 par Mme Dorion (Taschereau) concernant la reconnaissance des auxiliaires en santé et services sociaux;
(Dépôt n° 40-20211027)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 septembre 2021 par Mme St-Pierre (Acadie) concernant la réouverture des emplacements permettant les prestations musicales dans les métros dans le respect des mesures sanitaires en contexte de pandémie;
(Dépôt n° 41-20211027)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 septembre 2021 par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) concernant la désignation du Quartier chinois de Montréal en tant que site patrimonial;
(Dépôt n° 42-20211027)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 22 septembre 2021 par M. Roy (Bonaventure) concernant le moratoire sur les coupes forestières sur le territoire de la Zec des Anses.
(Dépôt n° 43-20211027)

M. le président dépose :

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur la mise en application de l'article 30.8 de la Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones du 26 septembre 2021.
(Dépôt n° 44-20211027)

27 octobre 2021

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Girard, ministre des Finances, M. Leitão (Robert-Baldwin), Mme Ghazal (Mercier), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale constate la mobilisation de la communauté financière de Montréal pour attirer dans la métropole le futur siège social du nouvel organisme international de réglementation en finance durable, l'International Sustainability Standards Board;

QU'elle prenne acte de la diffusion de la Déclaration de la place financière québécoise pour une finance durable, le 4 octobre 2021 par plus d'une vingtaine d'acteurs financiers du Québec, une initiative appelant à « renforcer l'écosystème de la finance durable pour faire du Québec un pôle d'excellence de calibre mondial »;

QU'elle souligne le potentiel du Québec en matière de finance durable sur la scène internationale;

QU'elle donne son appui à la candidature de Montréal pour l'établissement du futur siège social de l'International Sustainability Standards Board;

À cette fin, qu'elle demande au gouvernement de tout mettre en oeuvre, notamment dans le contexte de la COP26, pour que la candidature de Montréal soit retenue par la Fondation IFRS.

27 octobre 2021

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 17 en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Rouleau, ministre déléguée aux Transports, conjointement avec M. Fortin, leader de l'opposition officielle, Mme Dorion (Taschereau), M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 21^e Journée maritime québécoise qui a eu lieu le 26 octobre 2021;

QU'elle souligne l'importance de l'industrie maritime dans l'économie québécoise ainsi que sa contribution à la valorisation du fleuve;

QU'elle salue le fait que la communauté maritime québécoise est dynamique et mobilisée;

QU'elle souligne l'importance du respect de l'environnement dans la poursuite du développement de l'industrie;

QU'elle souligne le travail important effectué par les travailleuses et les travailleurs de cette industrie;

QU'elle profite de cette journée pour enjoindre le gouvernement fédéral à prendre en compte le potentiel de l'axe Saint-Laurent-Grands Lacs dans sa future stratégie de l'économie bleue, et que le Québec puisse bénéficier de sa juste part des investissements qui seront réalisés dans le cadre de celle-ci;

27 octobre 2021

QU'elle déplore que le Québec n'a reçu, à ce jour, que 253 millions \$ sur les 3,8 milliards \$ disponibles dans le Fonds national des corridors commerciaux;

Enfin, qu'elle demande au gouvernement fédéral de faire bénéficier le Québec de sa juste part des nombreux investissements à venir dans le cadre du FNCC en s'arrimant avec les initiatives québécoises, dans le respect des compétences du Québec.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 18 en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, conjointement avec Mme LeBel, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme que le Québec, en tant que nation, doit pouvoir bénéficier d'une protection spéciale du poids de sa représentation à la Chambre des communes;

QUE l'Assemblée nationale demande aux élus fédéraux et au gouvernement fédéral de renoncer à toutes modifications de la carte électorale qui aurait pour effet de diminuer le poids de la représentation du Québec à la Chambre des communes;

QU'enfin, elle se rappelle la motion adoptée unanimement le 22 avril 2010 au même effet.

27 octobre 2021

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **19** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec M. Polo (Laval-des-Rapides), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

Considérant qu'un travailleur essentiel du Québec, parfaitement intégré et francophone, Monsieur Firas Bouzgarrou, fait présentement face à un renvoi du Canada fixé au 30 octobre 2021;

Considérant que M. Bouzgarrou avait dû quitter temporairement le Québec pour s'occuper de sa fille vulnérable aux prises avec de graves problèmes de santé, ainsi que pour soutenir sa femme pendant le deuil de son père;

Considérant le fort mouvement de sympathie et d'appui populaire que M. Bouzgarrou a reçu des Québécois et Québécoises et de toute la classe politique du Québec;

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande au ministre fédéral de l'Immigration à considérer et régulariser rapidement le statut d'immigration de M. Bouzgarrou afin qu'il puisse éviter l'expulsion et continuer à vivre au Québec.

27 octobre 2021

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 20 en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 101, Loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité ainsi que la surveillance de la qualité des services de santé et des services sociaux;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 92, Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et portant sur la formation des juges en ces matières.

M. le président donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la Commission et de procéder à l'analyse de rapports annuels de gestion.
- _____

27 octobre 2021

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 04, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 18.

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 26 octobre 2021, sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Legault, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, Mme David (Marguerite-Bourgeoys), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Melançon (Verdun), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Arcand (Mont-Royal–Outremont), Mme Samson (Iberville), Mme Ghazal (Mercier), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Derraji (Nelligan), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) et Mme St-Pierre (Acadie), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Leitão (Robert-Baldwin) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de profondeur quant à la lutte aux changements climatiques et les principes d'écofiscalité.

27 octobre 2021

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Legault, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, Mme David (Marguerite-Bourgeoys), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Melançon (Verdun), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Arcand (Mont-Royal–Outremont), Mme Samson (Iberville), Mme Ghazal (Mercier), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Derraji (Nelligan), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), Mme St-Pierre (Acadie) et M. Leitão (Robert-Baldwin), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À 13 heures, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Legault, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, Mme David (Marguerite-Bourgeoys), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Melançon (Verdun), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Arcand (Mont-Royal–Outremont), Mme Samson (Iberville), Mme Ghazal (Mercier), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Derraji (Nelligan), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), Mme St-Pierre (Acadie) et M. Leitão (Robert-Baldwin), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son inaction devant l'ampleur de la crise en santé mentale engendrée par la pandémie et face aux délais d'attente grandissants pour l'accès à des services.

27 octobre 2021

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Legault, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, Mme David (Marguerite-Bourgeoys), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Melançon (Verdun), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Arcand (Mont-Royal–Outremont), Mme Samson (Iberville), Mme Ghazal (Mercier), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Derraji (Nelligan), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), Mme St-Pierre (Acadie), M. Leitão (Robert-Baldwin) et M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) présente la motion suivante pour formuler un grief:

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour l'absence de mesures fortes afin de soutenir les personnes en situation de pauvreté en raison de la hausse du coût de la vie.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Legault, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, Mme David (Marguerite-Bourgeoys), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Melançon (Verdun), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Arcand (Mont-Royal–Outremont), Mme Samson (Iberville), Mme Ghazal (Mercier), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Derraji (Nelligan), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), Mme St-Pierre (Acadie), M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) et Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Le débat est ajourné au nom du député de M. Émond (Richelieu).

À 18 h 30, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 28 octobre 2021, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

27 octobre 2021

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme LeBel, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale :

(Vote n° 16)

POUR - 118

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (IND)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	(Groulx)	(Chapleau)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	Skeete (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault (PLQ)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thouin (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	Tremblay (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellette (IND)	Weil (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Zanetti (QS)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)	
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)	
	(Champlain)	(Berthier)	

27 octobre 2021

Sur la motion de M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Girard, ministre des Finances, M. Leitão (Robert-Baldwin), Mme Ghazal (Mercier), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 17)

(Identique au vote n° 16)

Sur la motion de Mme Rouleau, ministre déléguée aux Transports, conjointement avec M. Fortin, leader de l'opposition officielle, Mme Dorion (Taschereau), M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 18)

(Identique au vote n° 16)

Sur la motion de Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, conjointement avec Mme LeBel, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 19)

(Identique au vote n° 16)

Sur la motion de M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec M. Polo (Laval-des-Rapides), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 20)

(Identique au vote n° 16)
